

Introduction

Logique des concepteurs et compétence des habitants

Françoise Navez-Bouchanine
Institut National d'Aménagement et
d'Urbanisme
BP 6215, Rabat-Instituts
Rabat
Maroc

Ce numéro est consacré à l'appropriation de l'espace par les usagers, aux modèles d'habiter et aux changements que ces derniers subissent dans les villes maghrébines. La perspective n'est toutefois pas de s'arrêter à l'énoncé de ces modèles ou à la simple mise en évidence de leurs tendances d'évolution. Les articles réunis posent, de manière directe ou indirecte, le problème des rapports entre concepteurs et usagers dans le contexte urbain maghrébin. Ce contexte est éminemment marqué par des décennies d'urbanisme volontariste et par la recherche, à travers l'application de règles et de principes largement inspirés du courant moderne et de la Charte d'Athènes, d'une ville exemplaire, moderne, fonctionnelle où la préoccupation de l'habiter et des usagers est réduite à la portion congrue. En effet, parfois objet d'un minimum d'effort d'adaptation à l'"indigène" comme ce fut le cas notamment au Maroc à la fin du Protectorat, les interventions publiques perdent largement cette préoccupation dans les décennies qui suivirent où, au contraire, la négation de modes d'habiter perçus comme arriérés dominera la course au développement et à la modernité. Ce n'est qu'à la fin des années soixante-dix qu'un changement de discours interviendra: on convoquera alors l'architecture pour retrouver les chemins de l'authenticité à travers l'habitat, les monuments et les villes. Mais cette dernière tendance sera pleine d'ambiguïtés: plus souvent habillage formel, (Navez-Bouchanine, 1991b; 1991c; Pinson, 1992 et l'article de M. Benslimane dans le présent numéro) elle sera dans certains cas aussi enfermement des populations les moins autonomes dans des reformalisations traditionnelles arbitraires et peu adaptées aux usages et aux modes d'organisation familiaux et sociaux actuels (Sanson, 1974).

Cette histoire urbaine, différente et pourtant si étonnamment apparentée, dans trois pays du Maghreb, (Algérie, Maroc, Tunisie) mérite largement qu'on se penche sur le sort des habitants, sur l'appropriation qu'ils font de ces espaces qui leur sont imposés ou fortement suggérés ainsi que sur les espaces qu'ils produisent eux-mêmes notamment dans les formes d'habitat spontané. On sait que les phénomènes d'appropriation et de marquage de l'espace sont universels et peuvent être tenus pour

la forme d'expression la plus intéressante des modèles d'habiter (Proshansky, 1976 & 1978; Raymond, 1984; Segaud & Paul-Levy, 1983). Néanmoins, cette capacité d'expression est extrêmement variable: les contraintes directes et indirectes de l'environnement, la plus ou moins grande rigidité de l'espace bâti, le type de division, dans le processus de réalisation de l'habitat, entre concepteurs et usagers, le statut d'occupation du logement et le caractère provisoire ou définitif de l'installation, le type de rapports que la société, dans son ensemble, entretient avec les lois et codes érigés pour la diriger.... introduisent des différenciations, parfois importantes, au sein d'une même société, entre types d'habitat ou groupes sociaux différents. De plus, cette réalité de la réappropriation est mouvante dans le temps et les modèles changent, eux aussi, au fur et à mesure que la société se transforme. La lecture des modèles à travers l'habitat produit et réapproprié demande donc une observation nuancée et prudente, à même de reconstituer les grandes tendances et les constantes (Pinson, 1993).

Par ailleurs, on sait aussi que l'appropriation peut être le résultat de bricolages individuels et individualisants, auquel cas son caractère universel intéresse avant tout le psychologue et contribue à expliquer une dimension fondamentale de l'acte d'habiter. Elle ne devient intéressante pour le sociologue que s'il arrive à retrouver, au-delà des variations individuelles, la marque du collectif. Trois situations socio-historiques paraissent, à cet égard, particulièrement productrices de sens. La première concerne l'appropriation d'espaces produits dans des modes de production qui excluent totalement l'habitant et sont conçus selon une logique qui leur est culturellement étrangère, et ce, que cette extranéité soit le résultat d'une différence de nation, de région ou de groupe social. L'appropriation apparaît alors comme une réappropriation culturelle: dans les tentatives faites par les usagers pour rendre leurs espaces privés adaptés tant à leurs pratiques, besoins, représentations, dans les usages et retournements d'usages qu'ils font ou ne font pas de l'espace public...peuvent se lire, en filigrane, les éléments d'un "type" socio-culturel, au sens où l'entend H. Raymond (1984). Le deuxième cas intéressant où apparaît la dimension collective du phénomène concerne les sociétés en mutation profonde. La transformation des modèles culturels et des modes d'organisation économique et sociale peut entraîner une certaine inadaptation des espaces produits y compris dans un passé récent et par cette même société, inadaptation qui favorise, de la même manière que la réappropriation d'une production exogène, des pratiques d'appropriation/réappropriation de l'espace ancien pour le rendre compatible avec les nouvelles manières de vivre. Enfin, une troisième situation est celle où la pression de l'exode et le désir de ville, joints à un taux de croissance démographique naturel très haut, aboutissent au développement de formes d'habitat dit spontané, qui échappent à tout projet planificateur, à toute forme de gestion urbaine classique. L'observation de ce type d'implantation est extrêmement riche car elle met en évidence les compétences des habitants et leurs limites. Par rapport aux modèles d'habiter, il ne faut toutefois pas en attendre plus que ce que nous pouvons tirer des autres situations; la tentative de translation naïve des modèles de fait observés aux modèles d'habiter tout court doit être évitée car là aussi les

expressions sont circonstanciées et largement conditionnées par le contexte dans lequel la forme éclot, notamment les conditions d'accès au foncier et l'exigence de rapidité dûe au caractère illégal de l'implantation. De plus, l'aspiration à un statut et à une reconnaissance urbaine ainsi que la recherche anticipative de légalité peut conduire les usagers à intégrer un certain nombre de normes et références issues du secteur légal (articles de Ben Abdallah-Semmoud et de Navez-Bouchanine).

Les villes des pays en développement à forte tradition urbaine, comme c'est le cas des trois pays considérés, offrent de multiples exemples de ces trois situations. Les phénomènes y sont toutefois entremêlés à un point tel qu'il devient délicat de mettre en évidence ce qui relève d'une réappropriation consécutive à l'imposition de modèles venus d'ailleurs, ou d'une adoption en réinterprétation de ces modèles, ou d'une "simple" survivance traditionnelle, ou d'une transformation profonde des formes de cette dernière, le substrat culturel restant égal à lui-même, ou encore de production de formes empruntées au vocabulaire traditionnel mais n'ayant pourtant plus ni la même fonctionnalité ni la même signification.

Cette situation rend nécessaire la multiplication d'observations fines des formes, des usages et du sens que revêtent les uns et les autres ainsi qu'un intérêt sans préjugés, - ni mépris, ni angélisme - pour les usagers et leur habiter. En effet, à certains éléments tirés de l'observation, par exemple, dans l'analyse des façades et de leur extraversion, devenue un classique du genre dans la recherche maghrébine, on pourrait déduire que les couches populaires sont les seules authentiques "porteuses" de la tradition alors que les couches aisées seraient plutôt soumises à un processus de déculturation important. L'examen de l'organisation de l'espace ainsi que celui des stratégies familiales et résidentielles montre que les choses sont beaucoup plus complexes et que la tradition est partout relue, réinterprétée, reformulée et que ces relectures cohabitent et s'entrelacent avec du neuf et de l'inédit. Les deux articles sur l'Algérie en sont une bonne illustration.

Or l'intérêt des décideurs et concepteurs maghrébins pour ces phénomènes d'appropriation/ réappropriation reste très limité. Le maigre effort consacré aux modèles d'habiter reste entièrement dominé par la quête et/ou l'affirmation d'une identité culturelle de façade dans le contexte volontariste que nous évoquions plus haut. Quant aux recherches qui s'y sont intéressées, elles relèvent de courants marginaux ou constituent des manifestations ponctuelles, certes intéressantes, mais sans grande capitalisation (Abouhani, Ameer & Navez-Bouchanine et *alii*, 1988); intéressant peu les décideurs, elles sont également peu articulées au monde professionnel, ce qui dans le contexte global de faiblesse du financement de la recherche universitaire urbaine les condamne à l'oubli et au délaissement. Pourtant, malgré ces conditions défavorables, la persistance du thème, même de manière rampante, au cours des trente dernières années témoigne de la réalité et de la persistance du problème. Les travaux du CERF, au Maroc, interrompus au début des années soixante-dix et peu exploités par la suite, certains travaux menés dans les années soixante en Tunisie, notamment dans le sillage des travaux sur la sauvegarde de la

Médina de Tunis, trouvent également peu de prolongements dans les jeunes générations d'étudiants et chercheurs. Pourtant, l'interrogation sur ce qui fait aujourd'hui la ville, l'urbanisation et l'urbanité dans les pays du Maghreb, par différence avec l'Europe Occidentale, mais aussi avec l'Amérique Latine et l'Afrique Noire reste d'actualité, comme en témoigne l'évolution des tendances de recherche d'un laboratoire comme URBAMA (Tours) qui l'inscrit comme axe de recherche pluri-disciplinaire. Cet intérêt n'est pas nécessairement limité à des courants de recherche maghrébins ou portant sur le Maghreb. Ainsi, la compétence des habitants qui s'exprime dans les quartiers des villes du Maghreb est examinée dans une optique comparative au sein d'un séminaire organisé par le Plan Urbain Français, ses initiateurs étant persuadés de l'intérêt d'une redécouverte des processus inchoatifs de formation des villes versus leur planification volontariste à grande échelle. Enfin, l'évolution récente de l'Algérie et la base essentiellement urbaine du mouvement islamiste semblent aujourd'hui remettre ce thème à la mode mais sans que soient vraiment posés, nous semble-t-il, les problèmes de fond relatifs aux modèles de ville et de société postulés par ce mouvement (Belguidoum, 1994; Hadj Ali, 1994).

Enfin, dernière caractéristique du contexte de recherche maghrébin sur ces questions, c'est la faible circulation des travaux et des idées dans ce domaine entre chercheurs des trois pays (Algérie, Maroc et Tunisie) qui entretiennent pourtant par ailleurs des contacts de plus en plus nombreux. Or la parenté de certaines évolutions, pourtant apparues dans des contextes politiques, économiques et sociaux sensiblement différents, appellent à une confrontation plus systématique des hypothèses, des terrains et des résultats. Malgré quelques tentatives de ce genre qui se sont concrétisées par l'édition de livres à spectre urbain très large édités à Paris, Aix-en-Provence et Tunis (*Villes et Société au Maghreb*, 1972; *Influences occidentales dans les villes maghrébines à l'époque contemporaine*, 1974; *Système urbain et développement au Maghreb*, 1980), aucune dynamique de recherche concertée sur ce thème n'a vu le jour.

C'est dans ce contexte que ce numéro s'inscrit. La sélection des articles qui le compose a forcément tranché arbitrairement dans la matière. Ainsi, à côté des travaux exploitables sur l'espace privé et sur les espaces limitrophes, qui ont constitué les plus anciens apports sur la question, la bibliographie actuelle comporte désormais des références sur l'appropriation et le vécu des espaces publics de la ville. Il paraissait toutefois impossible d'aborder simultanément l'ensemble de ces espaces qui posent des problèmes d'approche tout à fait différents. Nous avons donc restreint le champ au logement et à son environnement direct. Le seul article qui fait exception (Leuenberger et Plancherel) est là pour son expérience méthodologique, dont l'équivalent n'existe malheureusement pas à l'heure actuelle pour un projet de construction de logement.

Par ailleurs, l'intensité avec laquelle le thème a été abordé varie selon les trois pays. Cette diversité a également déterminé la nature des contributions. Ainsi aujourd'hui en Tunisie, on compte peu de travaux directement consacrés à cette question et une

vision synthétique sur les apports des recherches récentes en matière d'habiter serait difficile à réaliser, ce qui n'est pas le cas pour le Maroc ou l'Algérie.

Enfin, la prise en compte des compétences des habitants soulève d'une manière ou d'une autre le problème de l'esthétique et de la confrontation avec les compétences des professionnels. L'esthétique de la ville et des constructions est incontestablement un des enjeux qui sous-tend le débat concepteur/usager. Mais ce débat apparaissant comme secondaire par rapport aux problèmes plus foncièrement exprimés par les usagers et qui concernent davantage l'organisation spatiale et l'accès à une place de logement dans l'espace urbain, nous avons également renoncé à l'introduire.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOUHANI, A., AMEUR, M. & NAVEZ-BOUCHANINE, F. et alii (1988), "La recherche urbaine au Maroc. Un état de la question" (CEGET/CNRS, Bordeaux).
- BELGUIDOUM, S. (1994), Citadins en attente de la ville: logement et politique à Sétif, *Monde Arabe: Villes, pouvoirs et sociétés* (Monde Arabe, Machreq, Maghreb, La Documentation Française, Paris, no.143.)
- HADJ ALI, S. (1994), L'islamisme dans la ville, *Monde Arabe: Villes, pouvoirs et sociétés* (Monde Arabe, Machreq, Maghreb, La Documentation Française, Paris, no.143.)
- "Influences occidentales dans les villes maghrébines à l'époque contemporaine" (1974) (Editions de l'Université de Provence, Aix).
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1986), Modèles de fait et modèles de référence dans l'habiter d'un quartier clandestin, *Bulletin Economique et Social du Maroc*, (1986) 158 (Rabat).
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1988), Appropriation de l'espace, *Signes du Présent*, (1988) 3, (Rabat).
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1991a), "Habiter, modèles socio-culturels et appropriation de l'espace", (thèse de doctorat d'Etat, Université Mohamed V, Rabat).
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1991b), Y a-t-il une crise de l'habiter, *Espaces et Sociétés*, (1991) 65, 85-108.
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1991c), L'espace limitrophe, entre le privé et le public, un no man's land? *Espaces et Sociétés*, (1991) 62-63.
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1994):" Conception architecturale et urbanistique en référence au patrimoine" in P.Pellegrino,"Figures architecturales, formes urbaines" (Anthropos, Genève)
- PINSON, D. (1992), "Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc" (Urbama, Tours).
- PINSON, D. (1993), "Usage et architecture" (L'Harmattan, Paris).
- PROSHANSKY, H., ITTELSON, W.. & RIVLIN, L. (1976), "Environmental psychology: people and their physical settings" (Holt, Rinehart & Winston, New York)
- PROSHANSKY, H. (1978), Appropriation et non-appropriation de l'espace, *Actes de la Conférence de Strasbourg* (Korosec-Serfaty, P.)(CIACO, Louvain-La-Neuve).
- RAYMOND, H. (1984), "L'architecture: les aventures spatiales de la Raison" (CCI, Paris).
- SANSON, H. (1974), La symbolique rurale et la symbolique urbaine du néo-citadin algérien, *Influences occidentales dans les villes maghrébines à l'époque contemporaine* (Editions de l'Université de Provence, Aix-en-Provence)
- SEGAUD, M. & PAUL-LEVY, F. (1983), "Anthropologie de l'espace" (CCI, Paris).
- "Système urbain et développement au Maghreb" (1980) (Ceres-productions, Tunis).
 - "Villes et Société au Maghreb" (1972) (CNRS, Paris).